

Lettre n°8

Juin 2016



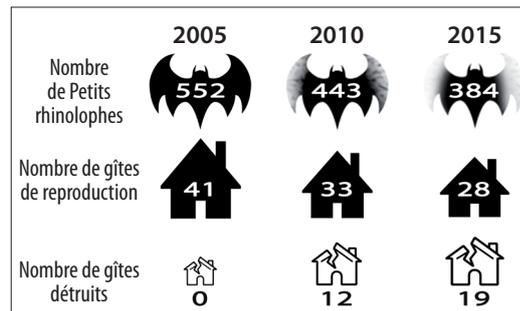
Le Petit Rhino

Aidez-nous à protéger une des trois dernières populations de Petits rhinolopes de la région !

Des résultats très inquiétants !

Dans la lettre n°6 parue en 2012, nous vous présentions les résultats inquiétants du précédent comptage simultané réalisé en 2010. En effet, sur les 75 gîtes dénombrés en 2005 et 2010, **la population de Petit rhinolope était passée de 552 à 443 individus**, soit une baisse de 19%. Sur ces mêmes gîtes, **en 2015, la population est descendue à 384 individus**, une baisse supplémentaire de 13%. Les 75 gîtes témoins cumulent donc une perte de 16%

des gîtes disponibles et une perte de 32% de leurs effectifs en 10 ans ! Ce qui confirme la tendance alarmante à la baisse pour cette espèce rare et sensible qu'est le Petit rhinolope.



Évolution de l'occupation par le Petit rhinolope des 75 gîtes témoins suivis en 2005, 2010 et 2015.

Une solution : des refuges pour les chauves-souris

Le Petit rhinolope est victime de son mode de vie, il a besoin d'espaces comme les greniers, cabanons ou autres petites pièces pour élever son unique jeune de l'année. Même si certaines communes acceptent de créer des gîtes à Petit rhinolope dans les combles de quelques bâtiments communaux, il faut poursuivre le maintien des gîtes et le gros des enjeux est chez vous !

Afin d'aider les particuliers et collectivités qui hébergent une colonie de chauves-souris chez eux ou qui souhaitent créer un gîte, vous pouvez signer une convention Refuge pour les chauves-souris. Cette action menée au niveau national par la SFPEM est portée dans la région PACA par le GCP. Actuellement, 15 propriétaires présents sur le territoire Luberon-Lure ont signé cette convention pour aider à la conservation du Petit rhinolope. Alors pourquoi pas vous ?



Vous trouverez toutes les informations relatives à cette action sur le site internet de la SFPEM : <http://www.sfpepm.org/refugepourleschauvessouris.htm>

Restitution de l'étude le **On vous attend !**
mardi 28 juin à 19h à la salle des fêtes de Céreste
Rencontre « mon coloc est un Petit rhino » et
projection du film « Une vie de Grand rhinolope »
de Tanguy Stoecklé et du Groupe Chiroptères de Provence

Nous tenons à remercier tous les partenaires qui ont accepté de soutenir financièrement ou techniquement la suite de ce programme :



Édito

L'année dernière, nous sommes passés chez vous pour réaliser le 3^e comptage simultané des colonies de Petits rhinolopes présentes sur le territoire Luberon - Lure. Cette action, réalisée dans le cadre du programme Agenda 21 de la DREAL PACA fait suite aux précédents comptages réalisés en 2005 et 2010.

Tout d'abord, nous vous remercions pour votre accueil et votre collaboration à la préservation de ce petit mammifère fragile.

Le temps du bilan est venu. En 2010, nous avons mis en évidence une baisse inquiétante des effectifs de 10 à 19% sur 5 ans. En 2015, les résultats ne sont pas beaucoup plus glorieux, la baisse est de 13%. Ce qui fait une chute des effectifs de 23 à 32% en 10 ans!!!

Nous sommes attristés, cette baisse des effectifs est principalement liée à la disparition des gîtes, en 10 ans, nous avons perdu 16% des gîtes témoins. La problématique vient du fait que le Petit rhinolope se reproduit dans vos combles, caves, pigeonniers... La majorité des destructions de gîte ont lieu lors de la vente du bâtiment ou d'un héritage. Les nouveaux occupants, non informés, ferment les accès sans en connaître les conséquences. Notre seul espoir pour protéger cette espèce, c'est vous ! Alors merci à vous pour votre implication pour sa conservation.

L'équipe du GCP

Un site est consacré à ce projet :
<http://www.gcprovence.org/petitrhino>

Quelle lumière pour nos nuits ?

L'éclairage public est un outil fonctionnel pour éclairer justement et efficacement : de la lumière au bon endroit et au bon moment ! On évoque une pollution lumineuse lorsqu'un halo lumineux apparaît au-dessus de nos villes et villages. Des luminaires obsolètes, un éclairage excessif ou mal orienté peuvent avoir des conséquences multiples sur la santé humaine, la biodiversité...

Pourquoi s'occuper de l'éclairage public ?

- Pour réaliser des économies d'énergie !
- Pour améliorer notre cadre de vie !
- Pour gérer les dépenses publiques !

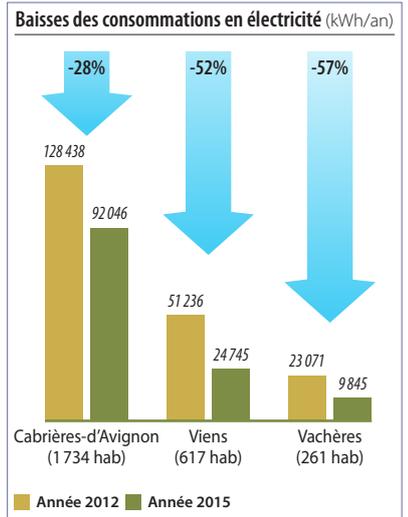
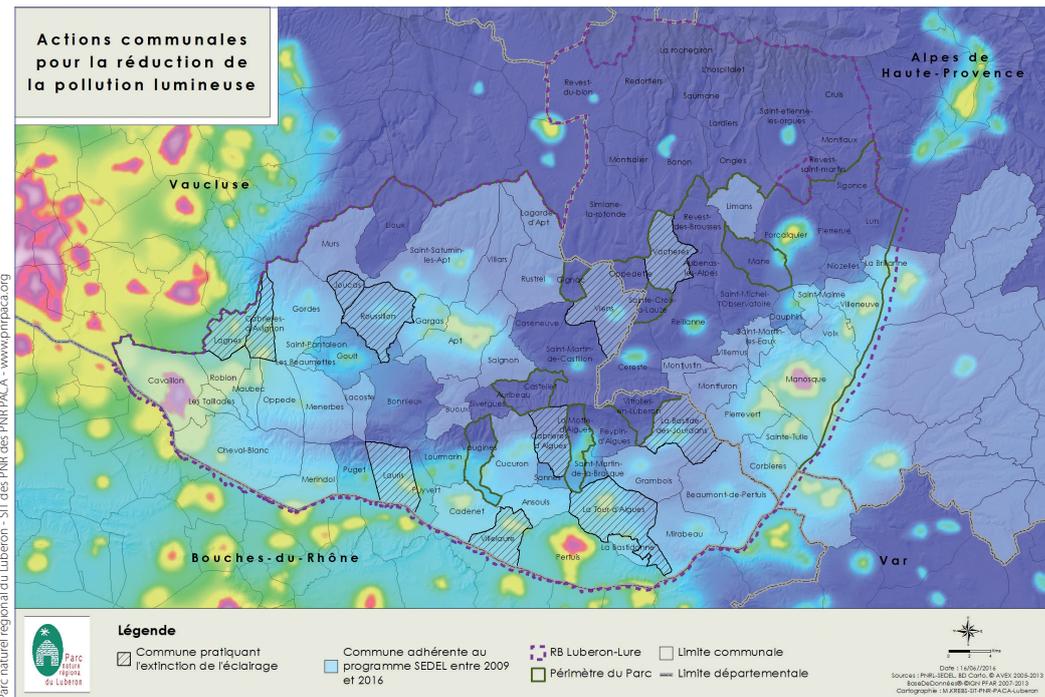


Avant et après l'installation de lampadaires pour réduire les coûts de consommation.

Comment agissent les communes et le PNR Luberon ?

Dans le cadre du programme SEDEL, le Parc naturel régional du Luberon accompagne les communes dans des actions d'économies d'énergie sur l'éclairage public.

Aujourd'hui, plus de trente communes du territoire du Parc sont concrètement impliquées dans cette dynamique. Certaines ont rénové le matériel d'éclairage et une quinzaine a par ailleurs mis en place une extinction nocturne aux heures les moins fréquentées de la nuit... une pratique qui tend à se diffuser et permet ainsi de répondre à l'objectif de « protéger le ciel nocturne ».



Résultats de l'enquête sur votre perception de la pollution lumineuse

- 80% comprennent que l'éclairage la nuit est nocif pour la biodiversité et la santé.
- 1 personne sur 2 considère que l'éclairage est mal adapté dans son village (surpuissance).
- 75% estiment que des travaux dans les communes peuvent réduire la consommation.
- 87% sont favorables à une extinction de l'éclairage selon le contexte.
- 79% reconnaissent le rôle du PNR Luberon pour améliorer la qualité de l'éclairage.

Enquête menée sur 10 communes auprès de 60 personnes (07/2015)

Comment agir chez vous ?

Vous pouvez mener des actions chez vous et soutenir les démarches collectives suivantes :

- Orienter les faisceaux d'éclairage et installer des détecteurs automatiques
- Privilégier les énergies renouvelables et diminuer la puissance des luminaires
- Alerter vos élus sur la question, faire savoir que vous êtes favorable aux pratiques d'extinction !

Ce programme « Le Petit rhinolophe... et les hommes » a été soutenu financièrement par : les programmes européens Leader+ et FEADER, L'État, la Région PACA, le département des Alpes de Haute-Provence, la fondation Nicolas Hulot, la fondation Nature et découvertes, le Domaine de la Lave, le Parc naturel régional du Luberon. La suite de ce programme est soutenue financièrement par la DREAL PACA et le Parc naturel régional du Luberon. Qu'ils en soient tous remerciés.

Rédaction : Fanny Albalat (Groupe Chiroptères de Provence) et Mathieu Berson (Parc naturel régional du Luberon).